

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE JOUQUES (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21130048800015

POSTE COMPTABLE : SGC AIX-EN-PROVENCE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Commune de Jouques BP (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	47,24 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,10 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	10,91 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	10,90 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	868 781,29	4 496 300,00	5 365 081,29
	Recettes réalisées (1)	B	537 179,40	4 522 728,29	5 059 907,69
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 240 468,35	6 291 621,15	8 532 089,50
	Dépenses réalisées (1)	E	1 313 833,59	4 286 880,76	5 600 714,35
	Restes à réaliser	F	808 657,82	0,00	808 657,82
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-776 654,19	235 847,53	-540 806,66
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 371 687,06	1 795 321,15	3 167 008,21
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	595 032,87	2 031 168,68	2 626 201,55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-808 657,82	0,00	-808 657,82
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-213 624,95	2 031 168,68	1 817 543,73

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 109,60	17 648,00	33,23	32 700,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	17 000,00	16 800,00	98,82	0,00
21	Immobilisations corporelles	176 203,49	169 582,94	96,24	1 340,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 939 421,92	1 109 427,65	57,20	774 616,93
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 185 735,01	1 313 458,59	60,09	808 657,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 468,34	375,00	10,81	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 468,34	375,00	10,81	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 189 203,35	1 313 833,59	60,01	808 657,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	21 265,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		51 265,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 240 468,35	1 313 833,59	58,64	808 657,82
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 240 468,35	1 313 833,59		808 657,82

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	538 949,66	222 532,58	41,29	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 468,34	2 468,33	71,17	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 333,00	54 617,38	135,42	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		582 751,00	279 618,29	47,98	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	264 765,29	257 561,11	97,28	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	21 265,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		286 030,29	257 561,11	90,05	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		868 781,29	537 179,40	61,83	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 371 687,06			
Total des recettes de la section d'investissement		2 240 468,35	537 179,40		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 516 957,98	1 638 895,39	67 082,66	1 705 978,05	67,78	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 603 450,00	1 903 344,93	0,00	1 903 344,93	73,11	0,00
014	Atténuations de produits	140 687,20	138 998,20	0,00	138 998,20	98,80	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	758 260,68	280 848,47	0,00	280 848,47	37,04	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 019 355,86	3 962 086,99	67 082,66	4 029 169,65	66,94	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	150,00	0,00	150,00	30,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 026 855,86	3 962 236,99	67 082,66	4 029 319,65	66,86	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	264 765,29	257 561,11	0,00	257 561,11	97,28	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		264 765,29	257 561,11	0,00	257 561,11	97,28	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 291 621,15	4 219 798,10	67 082,66	4 286 880,76	68,14	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 291 621,15	4 219 798,10	67 082,66	4 286 880,76		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	30 000,00	97 480,45	0,00	97 480,45	324,93	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	333 000,00	330 539,49	0,00	330 539,49	99,26	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 289 100,00	1 150 271,09	0,00	1 150 271,09	89,23	0,00
731	Fiscalité locale	2 040 700,00	2 238 434,04	0,00	2 238 434,04	109,69	0,00
74	Dotations et participations	708 000,00	617 155,04	0,00	617 155,04	87,17	0,00
75	Autres produits de gestion courante	65 500,00	88 827,70	0,00	88 827,70	135,61	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 466 300,00	4 522 707,81	0,00	4 522 707,81	101,26	0,00
76	Produits financiers	0,00	20,48	0,00	20,48	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 466 300,00	4 522 728,29	0,00	4 522 728,29	101,26	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 496 300,00	4 522 728,29	0,00	4 522 728,29	100,59	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 795 321,15					
Total des recettes de la section de fonctionnement		6 291 621,15	4 522 728,29	0,00	4 522 728,29		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040